



REVUE DE PRESSE DU 01/06/2017

- 1- Le Ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda a entamé des séances de travail, de concertations et d'échanges de vues avec le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et les chefs d'organisations patronales qui s'étaleront jusqu'à la semaine prochaine pour définir les voies à même de concrétiser le développement de l'économie nationale, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Le Forum des chefs d'entreprises (FCE), la Confédération algérienne des patronats (CAP), la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) figurent parmi les organisations patronales concernées par les concertations, précise la même source.

APS.

- 2- La décision du ministère du Commerce d'élargir les contingents quantitatifs aux produits électroménagers, téléphones mobiles et produits cosmétiques au titre des licences d'importation pour l'année 2017 a été fortement saluée par les entreprises et les associations patronales. "Cette décision est prise à bon escient en faveur des producteurs locaux qui voient en cette démarche une réelle protection de l'industrie locale, qui permettra aussi à augmenter les taux d'intégration et à lutter contre la contrefaçon", ont indiqué à l'APS plusieurs opérateurs économiques.

APS.

- 3- Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a affirmé, mercredi à Hassi Messaoud, que ce groupe était en phase de transformation pour diversifier ses ressources et que la compagnie n'est pas en état de crise à la suite du recul des prix du pétrole. Outre l'augmentation de la productivité et l'optimisation des coûts, Sonatrach continuera à investir dans l'exploration pour trouver d'autres gisements, et poursuivra également ses investissements dans l'aval tels le raffinage, la pétrochimie et la transformation des hydrocarbures, a indiqué M. Ould Kaddour lors d'un point de presse organisé à l'issue d'une rencontre avec les cadres et le personnel de la direction régionale de transport par canalisation des hydrocarbures à Haoud El Hamra (Hassi Messaoud), après avoir inspecté les installations de ce site.

APS.



- 4- Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a appelé, mercredi à Illizi, les cadres et les travailleurs du groupe à augmenter la productivité tout en minimisant les coûts de production pétrolière et gazière pour faire face au recul des prix de pétrole. "Nous étions dans une période où les prix du baril de pétrole frôlaient les 150 dollars le baril, mais là, nous ne sommes qu'à 40 à 50 dollars le baril. Pour y faire face, il y a des ajustements à faire dans notre fonctionnement. On doit tout d'abord réduire les coûts de notre production et augmenter la productivité", a soutenu M. Ould Kaddour lors d'une rencontre avec le personnel de la direction régionale de cette société à Rhourd-Ennous (Illizi) dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection du complexe gazier de la région.

APS.

- 5- Le gazoduc GR6 Rhourd Ennous-Hassi R'mel, d'une longueur de 536 kms et d'une valeur de l'ordre de 64 milliards DA, a été inauguré mercredi à Illizi par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour. Traversant les wilayas d'Illizi, d'Ouargla, de Ghardaia et de Laghouat en aboutissant à Hassi R'mel, cette canalisation de transport de gaz naturel de 48' de diamètre a été réalisé par un groupement d'entreprises nationales en l'espace de 24 mois.

APS.

- 6- M. Rachid Nadil, directeur central des finances de l'entreprise de distribution des produits pétroliers NAFTAL, a été désigné mercredi par le conseil d'administration en qualité de directeur général par intérim en remplacement de M. Hocine Rizou, a indiqué Naftal dans un communiqué. Le conseil d'administration de Naftal, réuni au siège de la direction générale de Sonatrach, a décidé de confier l'intérim de la direction générale de Naftal au directeur central des finances de la société, Nadil Rachid , a précisé le communiqué.

APS.

- 7- Le Ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a effectué mercredi une visite inopinée aux projets du métro d'Alger, notamment ceux d'extensions vers la Place des Martyrs et l'aéroport international d'Alger, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de sa visite, M. Zaalane a inspecté les travaux d'extension du tronçon reliant la Grande poste à la Place des Martyrs et la station de Haï el-Badr. La mise en service de la ligne allant entre la Grande-Poste et la Place des martyrs (1,7 km) est prévue pour la fin 2017.

APS.



A lire : Licences d'importation: les industriels locaux saluent l'élargissement des contingents

ALGER- La décision du ministère du Commerce d'élargir les contingents quantitatifs aux produits électroménagers, téléphones mobiles et produits cosmétiques au titre des licences d'importation pour l'année 2017 a été fortement saluée par les entreprises et les associations patronales. "Cette décision est prise à bon escient en faveur des producteurs locaux qui voient en cette démarche une réelle protection de l'industrie locale, qui permettra aussi à augmenter les taux d'intégration et à lutter contre la contrefaçon", ont indiqué à l'APS plusieurs opérateurs économiques.

Selon le président du Club des entrepreneurs et industriels de la région de la Mitidja (CEIMI), M. Kamel Moula, cette décision permettra sûrement de protéger le produit national. "C'est un super flux d'importations qu'il faut impérativement réduire sans engendrer de pénurie", relève-t-il. Dans ce sens, il observe que l'Algérie a commencé, depuis quelques années, à exporter des produits électroménagers et électroniques. Ce qui signifie, poursuit-il, qu'il existe un excédent de production et de ce fait, l'importation de cette catégorie de produits "n'est d'aucune nécessité".

Quant aux produits cosmétiques, soumis désormais aux licences d'importation, M. Moulai, qui dirige également une société de fabrication des produits cosmétiques, estime que cette mesure va permettre de réguler et d'assainir le marché "qui est submergé par les produits contrefaits", ajoutant que l'instauration de contingents "est une véritable protection aussi bien pour le producteur que pour le consommateur". Pour sa part, la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Mme Saida Neghza, préconise des licences d'importation pour davantage de produits.

Selon elle, "le contrôle des importations est impératif. Il faut encourager la production nationale et interdire l'importation de tout produit fabriqué localement. L'Algérie est arrivée à un niveau appréciable de compétitivité et de qualité d'un certain nombre de produits". De son côté, le représentant de Forum des chefs des entreprises (FCE), M. Mohamed Siad, fait valoir que cette décision était plus que nécessaire afin d'assurer la protection de l'économie nationale: "Il faut consommer algérien et valoriser davantage les produits locaux. La conjoncture actuelle nécessite plus d'efforts dans ce sens", soutient-il. Commentant cette décision du ministère du Commerce, le gérant d'une société privée spécialisée dans l'électroménager, les produits électroniques et les récepteurs satellitaires affirme que cela "constitue un grand pas vers une valorisation meilleure et durable du produit national. C'est une décision qui va aussi assurer la durabilité de vie de milliers de petites et moyennes entreprises et va contribuer à en créer d'autres".

Un autre responsable d'une société activant dans le même créneau souligne que l'impact de cette décision ne devrait être que positive, en indiquant que le secteur industriel national verra les résultats positifs d'une telle mesure dans un avenir proche. "Cette décision va contribuer à la création de plus de postes d'emploi, car les entreprises locales vont fournir plus d'efforts pour satisfaire la demande locale", se réjouit-il. Pour rappel, le ministère du Commerce a annoncé mardi l'élargissement des contingents quantitatifs aux produits électroménagers, téléphone mobiles et produits cosmétiques au titre des licences d'importation pour l'année 2017. Ces contingents s'ajoutent à ceux des véhicules, du ciment portland gris, du rond à béton ainsi que de produits agricoles et agro-alimentaires.

APS.